

HAUT-MBOMOU
UNE OPÉRATION CONJOINTE QUI REDONNE ESPOIR

MAGAZINE

N°008- DECEMBRE 2023-FEVRIER 2024

FORCE

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA FORCE MINUSCA

**LA PROTECTION DES CIVILS AU CŒUR
DE NOTRE ACTION**



MINUSCA-FACA
COOPÉRER POUR MIEUX PACIFIER

ENTRETIEN
GENERAL HUMPHREY NYONE
Commandant de la Force



«Malgré les efforts louables du Gouvernement, du peuple centrafricain, avec l'appui de la MINUSCA, les acquis restent très fragiles et appellent à une extension et consolidation de nos efforts conjoints pour minimiser les risques réels de régression, particulièrement dans la perspective des échéances des élections municipales en 2024 et 2025 qui appelleront à un maillage encore plus étendu du plan conjoint des Forces de défense et sécurité Centrafricaines et de la MINUSCA pour la sécurisation des élections.»

Valentine RUGWABIZA

Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en RCA
le 26 Octobre 2023 au siège des Nations Unies à New York

ÉDITO

La protection des civils au cœur de notre action

Par la résolution 2709 adoptée le 15 novembre 2023, le Conseil de Sécurité des Nations Unies cite, parmi les tâches prioritaires du mandat de la MINUSCA, la protection des civils. Il exhorte en effet la mission à prendre des mesures actives, en appui aux autorités centrafricaines, pour anticiper, écarter et contrer efficacement toute menace grave ou crédible visant la population civile selon une approche globale et intégrée. Engagée en première ligne dans la mise en œuvre de ce mandat, la Force de la MINUSCA ne ménage aucun effort, malgré les difficultés, pour venir en aide aux populations sur toute l'étendue du territoire de la République Centrafricaine.



Cet engagement, qui s'opère de plus en plus aux côtés des FACA, permet une amélioration progressive de la situation sécuritaire dans plusieurs zones du pays. Dans l'esprit d'anticiper et de prévenir la commission d'actes hostiles contre les populations, des opérations de plus ou moins grande envergure sont planifiées et conduites quotidiennement. C'est le cas de l'opération conjointe Force de la MINUSCA/Forces de Défense et de Sécurité Centrafricaines dans le HAUT-MBOMOU. Déclenchée le 18 septembre 2023, l'opération a combiné actions de sécurisation et soutien aux populations civiles dans une posture robuste et proactive.

Cette coopération, en plus d'améliorer les interactions entre ces forces, contribue à l'indispensable montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité Centrafricaines.

Les efforts de la force se poursuivront dans l'esprit et la lettre du mandat qui a été donné à la MINUSCA. C'est à ce prix que nous pourrons apporter la meilleure protection possible aux populations civiles.

Général Humphrey NYONE
Commandant de la Force



SOMMAIRE

03	Edito La protection des civils au coeur de notre action
06	Coopération MINUSCA-FACA: Coopé- rer pour mieux pacifier
08	Dossier Haut-Mbomou: Une opé- ration qui redonne espoir
18	Entretien Gén. Humphrey NYONE Cdt de la Force
21	Portrait Gén. Simon NDOUR FCOS
22	Action La Force en images
34	03 Questions à... Colonel Ruramayi Murandu FHQ DCOS-PET
42	Focus La Compagnie EOD Cam- bodgienne
48	Digne d'intérêt Sécurité routière: La Force intensifie ses efforts



Général Humphrey
NYONE, Commandant
de la Force

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général de Corps d'Armée
Humphrey NYONE
Commandant de la Force



Lt-Col Bertrand W.
DAKISSAGA, Chef
MPIO

REDACTEUR EN CHEF

Lt-Col Bertrand W.
DAKISSAGA
Chef MPIO



Lt-Col Aissa YAHAYA

EQUIPE DE REDACTION

Lt-Col Bertrand W. DAKISSAGA
Lt-Col Aissa YAHAYA
Maj. Youssef MARZAK
Maj. Fatimat DJIMOH
Maj. Abdelhalim CHEKHAOUI
Capt. Thi Hue TRAN



Maj. Youssef MARZAK

PHOTOGRAPHES

Cellule MPIO
SCPI
NEPBAT
PAKBAT
ZAMBAT
TANBAT
CAMEOD
BURBAT



Maj. Fatimat DJIMOH



Maj. Abdelhalim
CHEKHAOUI

MISE EN PAGE

Lt-Col Bertrand W.
DAKISSAGA
Chef MPIO

PRODUCTION

Division de la Communication
Stratégique et de l'Information
Publique



Capt. Thi Hue TRAN

Hommage à nos héros tombés pour la paix en RCA

MINUSCA





MINUSCA-FACA

COOPÉRER POUR MIEUX PACIFIER

Le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a été renouvelé par le Conseil de sécurité avec comme point prioritaire, entre autres, la protection des civils conformément à la déclaration S/PRST/2018/18 du 21 septembre 2018. La collaboration et la coordination avec les autorités centrafricaines consti-

tuent un autre point important du mandat de la MINUSCA comme le rappellent très justement et bien souvent les premières autorités civiles et militaires de la mission.

Au niveau de la force de la MINUSCA, cette coopération est bénéfique à plusieurs titres. Au-delà de contribuer à la montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité de la Répu-

blique Centrafricaine, cette coopération renforce les capacités des forces dans la conduite des opérations sur le terrain. Ce qui contribue grandement au renforcement des mesures prises pour protéger les populations.

Sur le terrain, la coopération MINUSCA-FACA se concrétise à travers des opérations conjointes comme cela a été le cas récemment lors de l'opération

dans la région du Haut-Mbomou. En effet, casques bleus et FACA ont conduit conjointement des patrouilles qui ont permis de protéger les populations de plusieurs localités de la zone.

Ces patrouilles conjointes se mènent également dans les autres secteurs et au sein des Task Forces de la mission■

Commandant Fatimat DJIMOH

Protéger les populations constitue le point majeur du mandat de la MINUSCA. Engagée en première ligne pour la mise en oeuvre de ce mandat, la Force de la MINUSCA s'est déployée dans le Haut-Mbomou au Nord-Est de la République Centrafricaine. Objectif: conduire une opération conjointe avec les FACA de la zone afin de ramener la quiétude et de permettre aux populations civiles de vaquer à leurs occupations.

Grâce à l'engagement et au professionnalisme des casques bleus, la situation dans la zone s'est sensiblement améliorée.

Par le Commandant AbdelHalim CHEKHAOUI

HAUT-MBOMOU

UNE OPÉRATION QUI REDONNE ESPOIR



HAUT MBOMOU **UNE OPERATION QUI REDONNE ESPOIR**

Imaginer, planifier et conduire une opération conjointe FACA-Force MINUSCA afin d'enrayer la menace, protéger les populations et créer les conditions favorables à l'intervention d'acteurs

humanitaires : telle était la mission confiée à l'état-major de la force par le Général de corps d'Armée Humphrey NYONE, commandant de la force de la MINUSCA en ce mois de septembre 2023 pendant lequel les groupes ar-

més se sont signalés à plusieurs reprises dans la région du Haut-Mbomou.

En effet, la situation sécuritaire dans la zone s'était considérablement dégradée, notamment dans les localités de Mambouti, Mboki, Obo et Zemio. Plusieurs atteintes aux Droits de l'Homme avaient été signalées et des menaces sérieuses pesaient sur les positions des FACA dans la zone.

Un déploiement coordonné avec précision

Selon la planification faite par l'état-major de la force, les forces ont débuté leur déploiement à partir du 11 septembre. Une phase initiale qui a vu se mettre en route progressivement les troupes au sol et les moyens aériens.



La présence permanente des vecteurs aériens ont permis de fluidifier les opérations au sol. Ils ont aussi été particulièrement utiles dans l'exécution de la manœuvre logistique.



De nombreuses patrouilles pédestres ont été menées par les unités au sol avec l'appui des unités aériennes.

Plusieurs contingents ont ainsi été mobilisés : PA-KAVN, TUNAV, MORBAT, PRTQRF, SENQRF et bien évidemment les FACA.

OBO et BANGASSOU, points d'appui

Situées aux deux extrêmes du secteur Est, OBO et BANGASSOU ont constitué des localités cruciales dans la manœuvre. C'est non seulement dans ces localités qu'ont été prépositionnés les aéronefs de la force, mais aussi et surtout, cet axe s'est avéré particulièrement décisif pour le soutien logistique des unités engagées.

Des patrouilles conjointes qui rassurent

Pendant toute la durée de l'opération, force de la MINUSCA et FACA ont mené conjointement des missions de protection des civils. De nombreuses patrouilles de présence ont notamment permis de



Les populations ont été rassurées en voyant les unités de la force de la MINUSCA et les unités des FACA

rassurer les populations qui ont pu reprendre leurs activités dans la quiétude. Les populations ont d'ailleurs exprimé leur satisfaction et formulé le vœu que de telles opérations se perpétuent. Même son de cloche pour les premiers res-

ponsables des FACA qui ont conduit l'opération à la tête de leurs unités. Cette coopération, faut-il le rappeler, est indispensable à la montée en puissance des FACA qui déploient déjà des efforts considérables pour améliorer la sécuri-

té des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Au cours de cette opération dans le Haut-Mbomou, les FACA ont une nouvelle fois fait preuve d'un professionnalisme remarquable et d'un sens de la

collaboration qui a été souligné par le Commandant de la Force lors de sa visite aux unités sur le terrain. Ces patrouilles conjointes se poursuivent encore aujourd'hui dans plusieurs localités.



Soutenir la résilience des populations

Dans la logique de son mandat de protection des civils, les unités de la force engagées dans l'opération de sécurisation du Haut-Mbomou ont, à chacune des étapes de l'opération, apporté une assistance aux populations vulnérables. Ces actions civilo-militaires, en plus de soutenir la résilience des populations, contribuent à créer un climat de confiance dans les relations entre les forces militaires et les populations. Toute chose indispensable pour l'atteinte

des objectifs de la Force en général et de l'opération en particulier.

Le commandant de la force aux côtés des unités

Au cours de l'opération, le Général de corps d'Armée Humphrey NYONE, commandant de la force, a séjourné dans le Haut-Mbomou pour apporter ses encouragements aux unités engagées dans l'opération. Il était accompagné par le Général de Brigade Simon NDOUR, Chef d'Etat-Major de la Force et de plusieurs autres chefs militaires de la force. Cette visite sur le terrain a boosté le moral des casques bleus qui ont réaffirmé leur détermination à protéger les populations conformément au mandat de la MINUSCA.



Le Commandant de la Force s'est rendu sur le théâtre des opérations pour adresser ses encouragements aux unités engagées.

Entretien avec le Général Humphrey NYONE Commandant de la Force de la MINUSCA

1. Mon général, quelle évaluation pouvez-vous faire de la situation sécuritaire globale sur le terrain ?

Globalement, la situation sécuritaire s'est améliorée de façon significative ces derniers mois. Cela est à mettre à l'actif des efforts conjugués de la Force de la MINUSCA, des autres composantes de la MINUSCA, des FACA, des FSI et de l'ensemble des acteurs qui œuvrent nuit et jour pour un retour de la paix en République Centrafricaine. Bien évidemment des efforts restent à faire et les défis sont nombreux, mais ce que l'on constate sur le terrain est encourageant.

2. De plus en plus d'opérations de sécurisation sont conduites par la force de la MINUSCA en collaboration avec les FACA. Quelle appréciation faites-vous de cette coopération ?

C'est une coopération absolument nécessaire pour l'accomplissement des missions de la Force. Elle est non seulement nécessaire, mais aussi et surtout, elle est positive. A plus d'une reprise en effet, les opérations conjointes menées par la Force de la MINUSCA et les FACA ont permis d'améliorer de façon sensible la situation sécuritaire dans plusieurs zones du pays. Cela a été le cas à MBOKI et dans le Haut Mbomou où cette coopération qui s'est faite à travers des patrouilles conjointes, a permis d'améliorer la protection des populations civiles dans la zone.

En outre, la coopération Force MINUSCA-FACA est absolument indispensable pour une montée en puissance efficiente des FACA. C'est là tout le sens de cette coopération qui va probablement se renforcer.

3. Quels sont selon vous les axes d'effort pour un renforcement des acquis déjà engrangés ?

Les défis sont nombreux mais la Force de la MINUSCA poursuit inlassablement ses efforts pour renforcer les acquis.

Il nous faut en effet poursuivre et renforcer la coopération avec les FACA et les FSI centrafricaines. Cela constitue un enjeu important pour la Force dans la mesure où cela s'inscrit dans la droite vision de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies, Madame Valentine RUGWABIZA.

Ensuite, et conformément à son mandat, la Force de la MINUSCA poursuivra les efforts sur le plan de la protection des populations civiles. Cela est un point crucial de notre mission et l'ensemble de nos forces sont instruites à tous les niveaux pour que cela soit une réalité sur le terrain.

4. Les casques bleus sont engagés nuit et jour dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA. Quel message avez-vous à leur adresser ?

Les casques bleus consentent des sacrifices énormes pour la paix en République Centrafricaine. C'est l'occasion pour moi de rendre hommage à tous les casques bleus de la MINUSCA tombés pour la paix.

Je voudrais également souhaiter un prompt rétablissement à ceux qui ont subi des blessures et qui se battent aujourd'hui pour recouvrer la santé.

J'adresse enfin mes félicitations et mes encouragements aux casques bleus déployés sur tout le territoire centrafricain. Je les exhorte à poursuivre les efforts afin que nous puissions exécuter dans son esprit et dans sa lettre notre mandat pour le retour d'une paix durable en République Centrafricaine.

*Propos recueillis par le Lieutenant-colonel
Bertrand W. DAKISSAGA*



Général de corps d'Armée
Humphrey NYONE
Commandant de la Force
de la MINUSCA



LE COMMANDANT DE LA FORCE LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE HUMPHREY NYONE

Officier de Cavalerie, le Général de Corps d'Armée Humphrey NYONE a été nommé Commandant de la Force de la MINUSCA le 15 mai 2023.

Comptabilisant plus de 29 ans d'expérience au sein des Forces Armées zambiennes, il a gravi tous les échelons au niveau des unités opérationnelles et stratégiques. Avant sa nomination, il était Commandant du Collège d'État-Major où il était responsable de l'encadrement pédagogique et de la transmission des connaissances aux officiers stagiaires en stratégie militaire ainsi que de la direction de l'élaboration des plans et des budgets stratégiques du Collège. Il a aussi successivement été Commandant de la 1^{re} Division d'Infanterie, Directeur général de la Politique, Doctrine et Stratégie de l'État-Major de l'Armée de Terre, Commandant de la 6^e Brigade Blindée, Commandant du 64^e Régiment Blindé et Commandant de l'École des blindés.

Le Général de Corps d'Armée H. Nyone possède également une expérience des opérations de maintien de la paix. Il a été Observateur Militaire, puis officier chargé du DDRR à la MONUC, en République Démocratique du Congo, de 2006 à 2007 et chef des opérations du premier bataillon zambien de la MINUSIL en Sierra Leone de 2001 à 2002.

Le Général H. Nyone est titulaire d'une maîtrise en Administration des Affaires et d'une maîtrise en études de Défense et Sécurité de l'Université de Lusaka, en Zambie. Il est doctorant en études sur la Paix et les Conflits à l'Université de Lusaka. Il est également diplômé d'École de Guerre du Collège de Commandement et d'État-Major de l'Armée de Terre Américaine de Fort Leavenworth au Kansas et du Collège d'État-Major des Forces Armées zambiennes.

Décoré d'une dizaine de médailles nationales et internationales, il est marié et père de cinq enfants.

Par le Commandant Youssef MARZAK

PORTRAIT DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA FORCE LE GÉNÉRAL DE BRIGADE SIMON NDOUR

Le Général Simon NDOUR a un riche parcours d'Officier de cavalerie et d'état-major au sein de l'Armée Sénégalaise. Après sa formation initiale d'officier à l'Ecole Nationale des Officiers d'Active au Sénégal (1990-1992), il a suivi les cours de chef de peloton à Saumur en France (1992-1993) et de Chef d'Escadrons en Allemagne (1997). Il a fait l'Ecole d'Etat-major à Koulikoro au Mali (2004-2005) et l'Ecole supérieure de Guerre au Collège Interarmées de Défense (CID) à Paris (2008-2009), avant de finir par le National Defense University (NDU) à Washington DC (2021-2022).

Il a été chef de peloton et commandant d'unité entre le Bataillon de Blindés et les 22 et 24^{èmes} Bataillons de Reconnaissance et d'Appui (BRA), puis chef de corps du 22^{ème} BRA. En Etat-major, il a été, entre autres, Chef de la Division des opérations à l'Etat-Major de l'Armée de Terre (2014-2015), Chef du Centre de Planification et de la Conduite des Opérations (CPCO 2015-2017) et Sous-chef d'Etat-major chargé des Opérations à l'Etat-Major Général des Armées.

Titulaire d'une maîtrise en lettres classiques de l'Université Cheikh Anta DIOP, le Général NDOUR est certifié Expert de la Défense en Management, Commandement et Stratégie du CID France. Il détient également un Master II en Sciences Politiques Sociales option Politique Internationale/Relations Internationales Paris ASSAS 2 PANTHEON en France et un Degree of Master of Science in National Security Strategy du NDU.

Il a participé à plusieurs missions onusiennes: chef de peloton au Rwanda (MINUAR II en 1994), commandant d'unité à la MONUC (2001) et Chef de Cabinet du COMFORCE MONUSCO (2013-2014) au Congo, Chef des Opérations en Côte d'Ivoire (ONUCI 2006) et Commandant de Bataillon au Mali (MINUSMA 2017-2018).

Décoré de plusieurs médailles sénégalaises (Chevalier de l'Ordre national du lion, Croix de la valeur militaire, Médaille d'honneur de l'Armée de terre) et étrangères (Officier de l'Ordre du Mérite français, Médailles ONU MINUAR II, MONUC, ONUCI, MONUSCO, MINUSMA, CEDEAO MICEGA), le Général NDOUR parle couramment Serer, Wolof, Français, Anglais et Allemand.

Il est marié et père de 04 enfants.

*Par le Commandant
Youssef MARZAK*



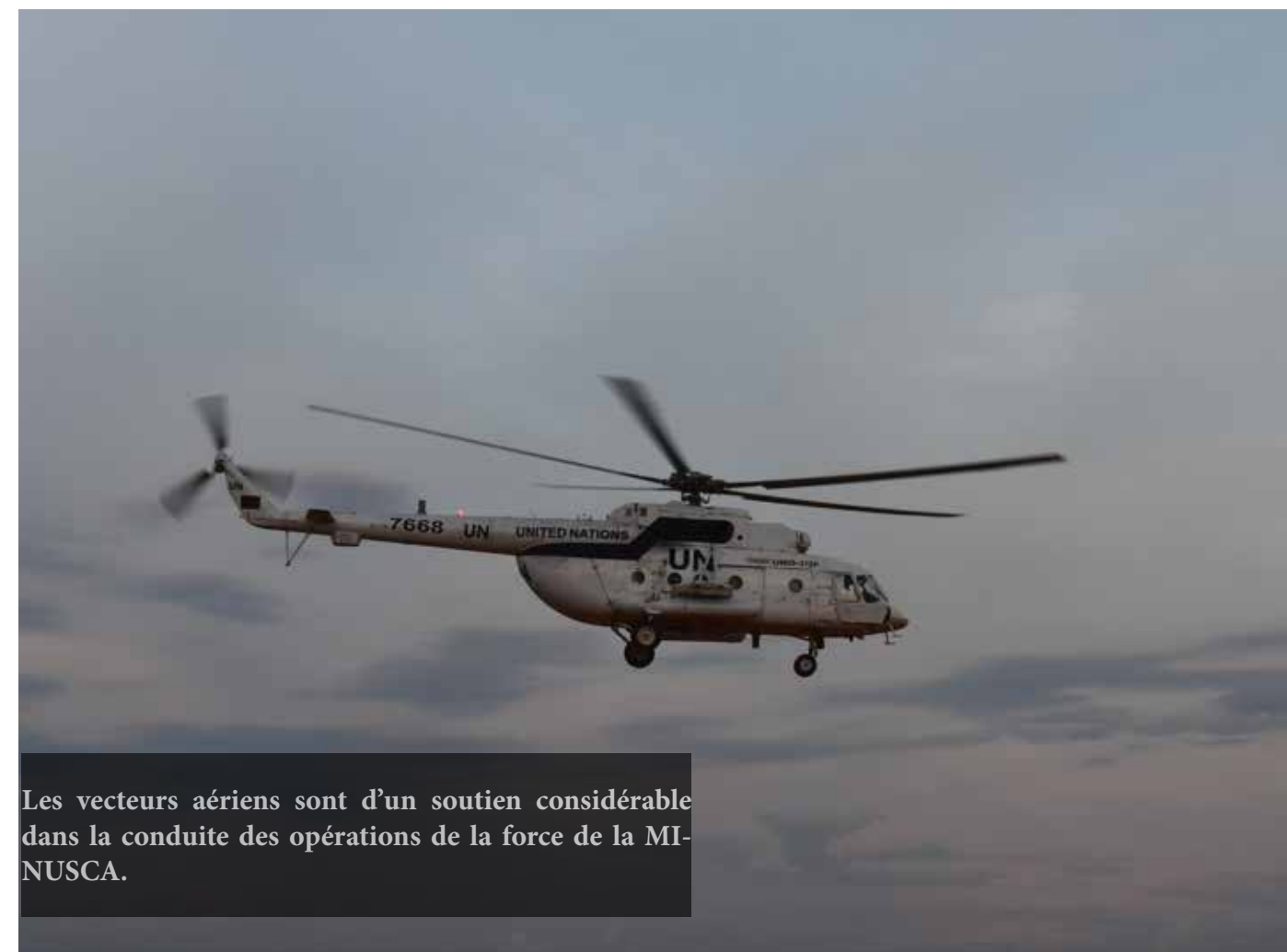


LA FORCE EN IMAGES...

Sélectionnées par le Capitaine Thi Hue TRAN



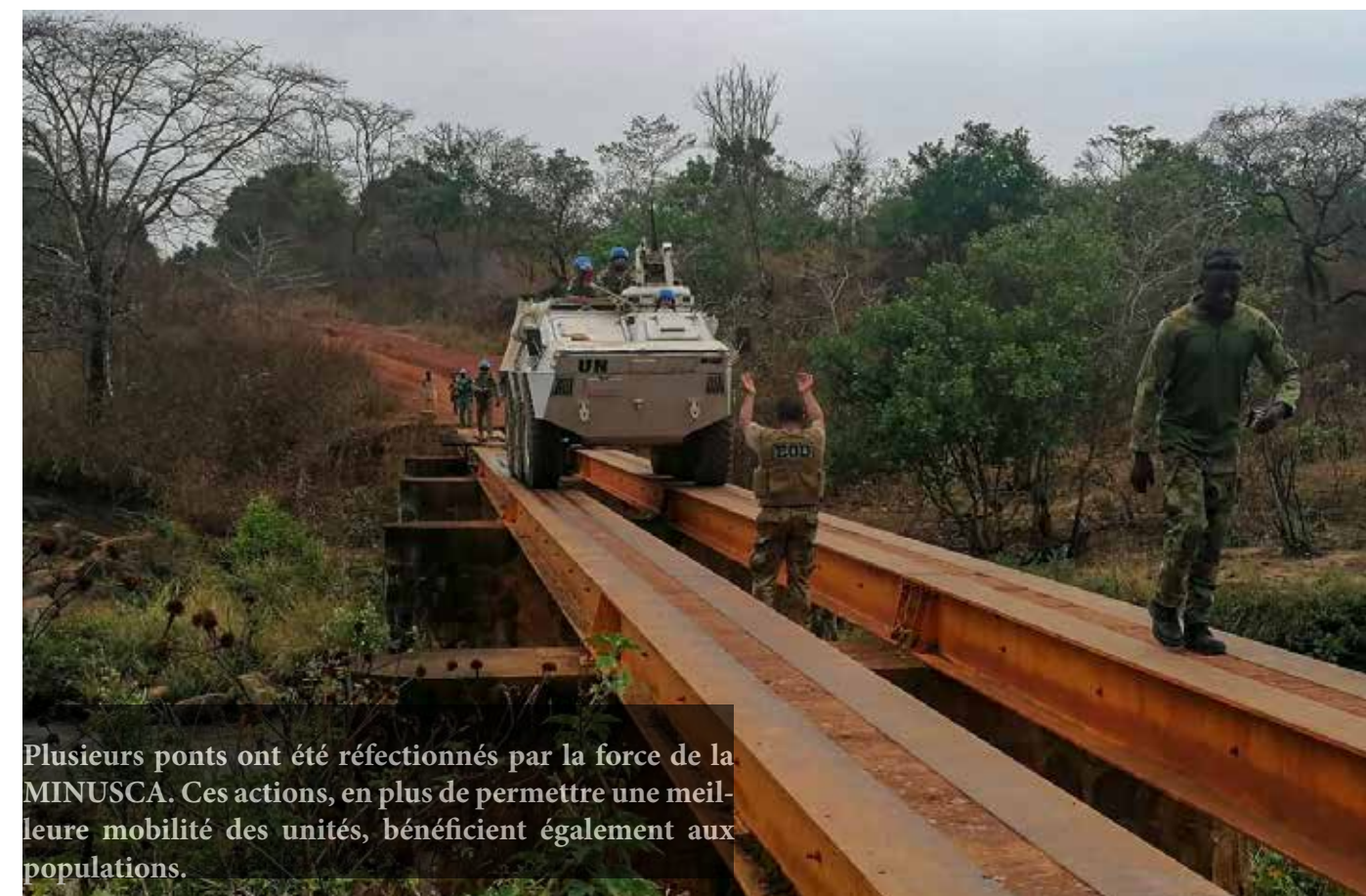
Les unités EOD mettent chaque jour leurs compétences au profit de la protection des populations. Ici l'unité du Pérou prépare la destruction d'obus.



Les vecteurs aériens sont d'un soutien considérable dans la conduite des opérations de la force de la MINUSCA.



De jour comme de nuit, les soldats de la paix patrouillent pour ramener la quiétude dans les contrées centrafricaines.



Plusieurs ponts ont été réfectionnés par la force de la MINUSCA. Ces actions, en plus de permettre une meilleure mobilité des unités, bénéficient également aux populations.



Les casques bleus consentent d'énormes sacrifices pour améliorer la mobilité sur les routes. Ici le contingent Pakistanais aménage un passage sur l'axe Kaga Bando-ro-Batangafo.

Au sol, dans les airs et même parfois dans les eaux...



Malgré l'état parfois très dégradé des routes, les soldats de la paix travaillent sans relâche pour sécuriser les populations.



La Force oeuvre quotidiennement aux côtés des populations pour mieux prendre en compte leurs besoins.



**LA FORCE
EN IMAGES...**



A Bangui comme à l'intérieur du pays, la Force travaille à renforcer la résilience des populations.



Des élèves d'un établissement scolaire de Bangui reçoivent des fournitures de la part de la force pour soutenir leur scolarité.



Dans sa mission de protéger les civils, les personnes vulnérables bénéficient d'une attention particulière de la force.



Les activités civilo-militaires contribuent à renforcer les liens entre les populations et la force.



Les actions de la Force en matière de CIMIC s'inscrivent dans plusieurs domaines de la vie des populations.



Les enfants constituent une population particulièrement vulnérable en période de guerre.



Grâce à l'action de la Force, l'espoir est revenu dans plusieurs localités de la République Centrafricaine.



Le personnel médical de la Force assiste quotidiennement les personnes vulnérables en leur prodiguant des soins.

EXPLOITATION ET ABUS SEXUELS ZÉRO TOLERANCE

“

L'exploitation et les abus sexuels sont aussi horribles que la guerre elle-même.

Colonel Ruramayi Murandu
FHQ DCOS-PET





3 QUESTIONS AU COL. MURANDU DCOS-PET DE LA FORCE

Pourquoi il est important pour une organisation comme la MINUSCA de lutter contre les abus et l'exploitation sexuels?

L'exploitation et les abus sexuels (EAS) constituent une violation des droits fondamentaux des victimes et une grave trahison des valeurs et des principes des Nations unies. Les actes d'EAS sont aussi horribles que la guerre elle-même. Ils ont des conséquences profondes sur la Force, la Mission, les soldats de la paix, les contingents et l'ONU en général.

L'exploitation et les abus sexuels se révèlent dégradants et

portent atteinte à la dignité et à la valeur d'une personne. Elle cause des dommages psychologiques, physiques, émo-

tionnels et sociaux permanents aux victimes. En outre, les victimes des actes d'EAS sont confrontées à un rejet durable, à la stigmatisation, à l'isolement et des déficiences, ce qui a un impact négatif sur leurs moyens de subsistance.

Lorsque des actes d'EAS sont commis, la confiance entre la force de la MINUSCA et la population locale est rompue. La légitimité, la réputation et la crédibilité de la Mission sont également compromises.

Cela peut conduire la population locale à devenir hostile envers les soldats de la paix, menaçant ainsi leur sécurité.

Quelle est la stratégie de communication mise en œuvre par la Force de la MINUSCA pour sensibiliser les casques bleus à leur rôle dans la

prévention de toutes les formes d'abus et d'exploitation sexuelle des populations civiles ?

La Force a adopté plusieurs stratégies de communication pour assurer la sensibilisation et l'adhésion aux règlements sur les actes d'EAS. La Force MINUSCA a mis en place un réseau militaire de genre et de protection plus large et transversal, du FHQ jusqu'aux contingents.

Au FHQ, il y a le MGPA, représenté au SHQ par le MGA (Military Gender Advisor) du secteur. Au sein des contingents, il y a les GFP (Gender Focal Point). Le même principe est

appliqué en cascade jusqu'aux TOB. Les points focaux pour l'égalité des sexes sont des outils de communication essentiels en matière d'EAS, car ils four-

nissent des orientations et contrôlent l'application et le respect de la politique de tolérance zéro en matière d'EAS.

Les patrouilles permettent à la Force de surveiller et d'interagir avec la population. Grâce à ces interactions, la Force est en mesure d'informer les communautés sur l'EAS et sur la manière dont elles peuvent signaler tout cas à la Mission. Tous les contingents et les observatoires militaires effectuent des patrouilles EAS chaque semaine.

Des réunions hebdomadaires de coordination de la prévention de l'EAS sont organisées au niveau des secteurs et des forces. Ces réunions ont pour but de mettre en lumière les activités menées par la Force dans le but de prévenir et de traiter les cas d'EAS. Elles permettent également à la force de partager des idées et de

développer des stratégies de prévention.

Les activités CIMIC sont essentielles car elles servent de plateforme pour une interaction plus étroite entre la Force et la communauté, ce qui permet de renforcer la compréhension mutuelle. Grâce aux activités CIMIC, la Force est en mesure de sensibiliser la communauté à l'EAS et à d'autres questions cruciales. Les réunions contribuent également à créer un environnement amical où les habitants se sentent libres de signaler les cas d'EAS commis par des militaires. Grâce aux activités CIMIC, les habitants acquièrent des connaissances, des compétences et un accès aux besoins de base.

De temps à autre, le Commandant de la Force émet des directives et des rappels à l'intention de la Force. Ces directives servent à rappeler en permanence au personnels de la force leurs obligations en matière de prévention de l'EAS et les conséquences de la commission de tels actes.

Des programmes de sensibilisation sont parfois menés dans les communautés locales. Ces programmes s'adressent généralement aux personnes vulnérables de la communauté, comme les femmes et les enfants. Les actions de sensibilisation sont des plates-formes par lesquelles les forces armées informent la communauté sur la manière de détecter, de

prévenir et de signaler les actes d'EAS.

Que fait la Force pour prévenir les actes d'EAS ?

La prévention est au cœur de la stratégie de la Gendarmerie pour lutter contre l'EAS. La Force a adopté plusieurs mesures pour empêcher ses membres de commettre des actes d'EAS..

La formation sur l'EAS est l'une des principales mesures de prévention qui figure en bonne place dans le calendrier de formation de la Force. La formation est essentielle pour prévenir les EAS parmi les militaires, car elle leur permet de savoir ce que l'on attend d'eux en termes de conduite et de responsabilité. La Force met en œuvre trois phases de formation sur l'EAS, à savoir la formation avant le déploiement, la formation pendant le déploiement et la formation en cours de mission. La formation préalable au déploiement est suivie en ligne par chaque membre de la force avant le déploiement, et il doit présenter les certificats à son arrivée dans la zone de la mission. Il s'agit d'une condition préalable à l'enregistrement. La formation en cours de déploiement est dispensée pendant la formation d'initiation obligatoire qui a lieu avant le déploiement. C'est au cours de cette formation que le personnel militaire comprend clairement le sujet de l'EAS, avec des



exemples concrets et des descriptions de ce qui se passe exactement dans la zone de mission et de la manière dont il est censé se comporter, ainsi que des conséquences de la commission ou de la non-déclaration d'une EAS. Il est important de noter que la formation d'initiation est également proposée aux contingents, d'abord aux ToT qui faciliteront la formation du reste du contingent. La formation doit être dispensée au cours du premier mois du déploiement du contingent dans la zone de la mission. Au cours du déploiement, la formation sur l'EAS continue d'être dispensée à toutes les catégories de personnel militaire. La formation est coordonnée par les contingents et le MGPA par l'intermédiaire de l'U7/G7 et

facilitée par diverses entités, notamment la CDT, le MGPA,

le FMP et les contingents eux-mêmes.

Les contingents procèdent à une auto-évaluation des risques en matière d'EAS, ce qui les aide à identifier les faiblesses de leurs plans de gestion et à formuler des recommandations sur la manière de combler les lacunes/risques identifiés. Les résultats de l'évaluation des risques sont validés par les équipes de validation du FHQ/SHQ. L'évaluation des risques et les plans de gestion des risques doivent être revus tous les mois.

Tous les contingents sont chargés d'assurer le bien-être des soldats et de veiller à ce qu'ils participent à des activités récréatives telles que le sport. Ces activités contribuent à réduire le stress. Les contingents doivent également veiller à ce que des activités religieuses soient organisées, car elles contribuent au maintien de la discipline. Tous les secteurs et contingents

disposent d'officiers de bien-être dont la responsabilité est de coordonner et de

contrôler la disponibilité d'installations et de services adéquats qui favorisent le bien-être, la détente et la discipline au sein des secteurs et des contingents.

Les contingents doivent veiller à ce que les troupes présentes dans les TOB fassent l'objet d'une rotation régulière (au moins tous les mois ou au maximum tous les deux mois). Cela permet de réduire la familiarité malsaine entre les troupes et la population locale et donc de réduire les risques de fraternisation.

Les chefs de contingent sont chargés de rendre compte des mouvements de leur personnel. Cela signifie qu'aucun membre du contingent n'est autorisé à quitter le camp sans l'autorisation du commandant du contingent/de la

POB/TOB. Les données personnelles du membre, la raison de la sortie, l'heure de sortie et l'heure d'arri-

vée doivent être consignées. Les membres du contingent ne sont pas autorisés à quitter le camp en civil et doivent toujours respecter le système «buddy buddy», ce qui signifie qu'aucun membre ne peut faire une course seul.

La prévention de l'EAS est une responsabilité de commandement, et donc avant tout une question de commandement, de contrôle et de leadership. Les QGF, les QGS et les QG des contingents effectuent régulièrement des visites de commandement dans les TOB et les COB. Ces visites aident les commandants à renforcer les directives et les instructions relatives à l'EAS et à apprécier la situation réelle sur le terrain. Il est important de noter que la police militaire peut également effectuer des visites indépendantes dans les TOB/COB/POB.

Par le Lieutenant-colonel Aissa YAHAYA

La prévention est une responsabilité de commandement

MAGAZINE **FORCE** **MINUSCA**

La vitrine de la force

Ce magazine se veut interactif. Faites-nous parvenir vos opinions, suggestions et contributions à: minusca-fhq-chiefmpio@un.org

LA COMPAGNIE EOD DU CAMBODGE

Engagés sur des terrains particulièrement dangereux, les casque bleus de la Compagnie EOD du Cambodge mettent en oeuvre leur savoir-faire et leur expérience pour déminer, dépolluer ou détruire les engins explosifs qui peuvent causer des dégâts ravageurs sur les populations civiles. Un métier à haut risque qui demande sang-froid, lucidité, discernement et précision. Un métier d'une importance extrême pour la mise en oeuvre du mandat de la MINUSCA. Un métier qui permet de sauver des vies...

LA COMPAGNIE EOD DU CAMBODGE

AFFRONTER LE DANGER POUR PROTÉGER LES CIVILS

Formés à la détection, au désarmement et à l'élimination des explosifs dans les environnements les plus extrêmes, les soldats de la paix cambodgiens chargés de la neutralisation des explosifs et munitions (NEDEX) jouent courageusement le rôle d'artificiers de la MINUSCA. Affectés à certaines des missions les plus dangereuses, ils accomplissent des tâches tactiquement éprouvantes et techniquement exigeantes dans des environnements divers.

Arrivés en République centrafricaine le 22 février 2023, les 95 soldats de la paix de la toute première unité cambodgienne de neutralisation des explosifs et munitions de la MINUSCA s'investissent sans réserve pour assurer la sécurité des autres et garantir le succès de la mission, quel qu'en soit le prix.

L'unité NEDEX cambodgienne est composée de deux sections SEARCH et DETECT /EOD, d'une section de soutien comprenant une équipe de protection de la force et une équipe logistique. Tous ces éléments ont suivi une formation et des tests approfondis et sont capables de fournir un soutien en matière de recherche et de détection EOD dans le cadre d'opérations conjointes et inter-agences de tous les militaires de la MINUSCA, de la police, de



l'UNMAS, des civils et d'autres organisations concernées. Les sections NEDEX effectuent les procédures de détection, d'accès, de diagnostic, de mise en sécurité et d'élimination des munitions explosives, en particulier des mines, des munitions explosives abandonnées (AXO), des munitions explosives non explosées (UXO) et des restes explosifs de guerre (EWR). En outre, le contingent dispose d'un chien détecteur d'explosifs/détecteur de mines pour chaque section composite, avec un soutien vestiaire intégré.

Chaque fois qu'une mine ou une munition est trouvée, l'équipe NEDEX procède à la démolition ou à la neutralisation en respectant les procédures de sécurité.

Ces démineurs sauvent des vies, mais aussi transforment des zones dangereuses remplies de mines terrestres et de restes explosifs de guerre, tels que des bombes à sous-munitions, en zones sûres pouvant accueillir des écoles, des hôpitaux, des fermes et des zones résidentielles.

L'élimination de cette menace est la première étape pour permettre la reconstruction et le développement socio-économique, essentiels pour les services de base, et pour aller au-delà des besoins immédiats et entamer le processus de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale.

RECONNAISSANCE DE L'ONU AUX CASQUES BLEUS DE LA MINUSCA





RECONNAISSANCE DE L'ONU AUX CASQUES BLEUS DE LA MINUSCA



SÉCURITÉ ROUTIÈRE LA FORCE INTENSIFIE LES EFFORTS

Le besoin de sécurité routière à la MINUSCA est clair : les accidents de la route sont la principale cause de décès et de blessures graves pour les soldats de la paix à la MINUSCA et pour les gens dans le monde entier.

Les statistiques sur les accidents de la route pour 2023, comparées à celles de l'année précédente, montrent une réduction du nombre d'accidents de la route causés par les véhicules du contingent, mais une augmentation significative du nombre de morts et de blessés parmi les soldats de la paix de l'ONU et les civils locaux. La gravité des accidents augmentant, en particulier pendant la saison des pluies, il est impératif que les conducteurs évaluent leurs pratiques et changent cette fâcheuse tendance.

Afin d'assurer la mise en œuvre de la «Stratégie de sécurité routière pour le système des Nations unies et son personnel» et le respect des directives de sécurité routière de la MINUSCA, le bureau du prévôt de la force tient des registres des cas d'accidents de la route impli-

quant des soldats de la paix de la MINUSCA et fournit des évaluations périodiques. Cela permet d'examiner les ACR du contingent et les tendances en matière de conduite, dans le but de recommander les meilleures pratiques de conduite en fonction des conditions de conduite et des conditions météorologiques. L'évaluation générale des facteurs de causalité des accidents affectant les contingents militaires (de janvier à octobre 2023) est attribuée à la conduite imprudente des conducteurs civils locaux et des motocyclistes, suivie d'une mauvaise appréciation et d'une erreur humaine de la part des conducteurs de l'ONU. Il est donc essentiel que les conducteurs de l'ONU soient attentifs au comportement des autres usagers de la route et évitent à tout prix les accidents.

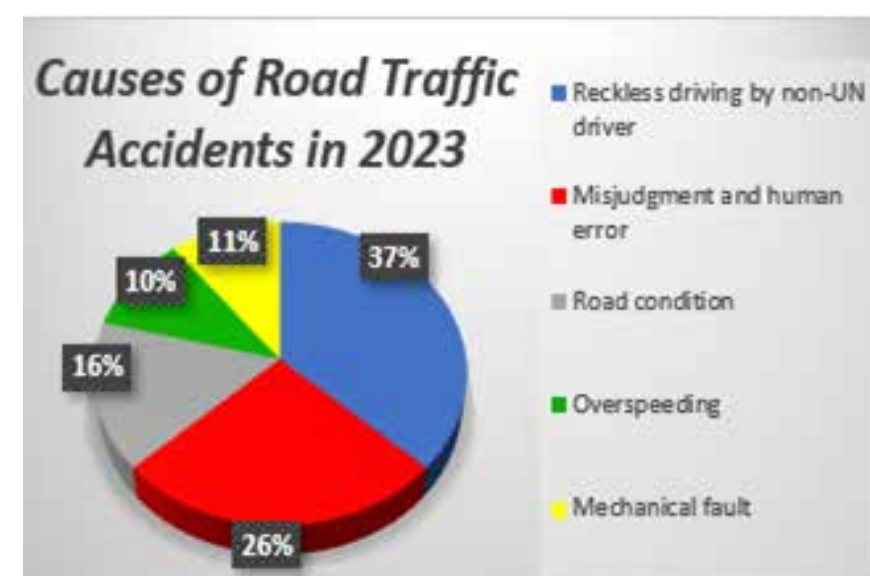
L'analyse montre que les erreurs d'appréciation et les erreurs humaines sont à l'origine de la plupart des accidents de la route à Bangui, tandis que les excès de vitesse sur des routes en mauvais état sont à l'origine de la plupart des accidents dans les autres secteurs. Les

nombreux nids-de-poule et les routes glissantes pendant la saison des pluies exigent une attitude très prudente et une réduction de la vitesse.

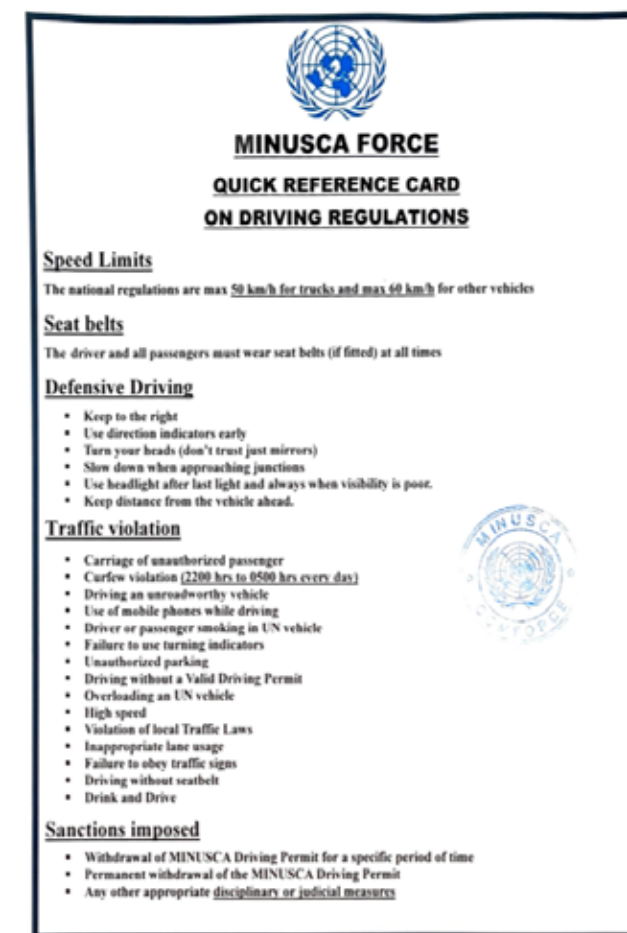
La directive du commandant de la force publiée le 5 octobre 2023 renforce la nécessité pour les conducteurs d'être bien préparés à leur mission, avec des briefings pour la familiarisation avec les routes et les techniques de conduite en fonction des conditions routières et météorologiques. La directive du commandant de la force souligne également la nécessité d'un entretien périodique des véhicules afin de garantir leur aptitude à la conduite et la responsabilité des commandants des contingents, des conducteurs et des passagers.

En octobre 2023, le commandant de la force a promulgué des cartes de référence rapide sur les règles de conduite, qui rappellent à tous la nécessité de conduire de manière défensive, les limites de vitesse, les violations et les sanctions qui seront imposées en cas d'infraction. Par conséquent, la conduite défensive est une condition préalable pour tous les conducteurs militaires de la MINUSCA. Cela signifie qu'il faut éviter les accidents à tout prix et ne pas attendre des autres usagers de la route un comportement approprié, mais faire de son mieux pour garantir une utilisation plus sûre de la route.

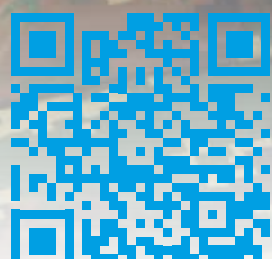
La FMP du Népal a organisé des points de contrôle, des contrôles de vitesse, des contrôles de la circulation, des escortes de convois, parmi d'autres mesures de sécurité routière. Ces initiatives de sécurité routière et de sensibilisation ont été cruciales pour prévenir les accidents et les incidents qui peuvent avoir des conséquences importantes pour la force de la MINUSCA. Cependant, la responsabilité ultime en matière de sécurité routière incombe à l'ensemble du personnel



de la MINUSCA. Chacun doit faire sa part pour rendre les véhicules et les routes plus sûrs. À mesure que nous avançons, il est essentiel de donner la priorité aux mesures de sécurité routière afin de protéger la vie des troupes de l'ONU et de continuer à contribuer à la paix et à la stabilité en République centrafricaine. Nous devons tous nous efforcer de réduire à zéro le nombre de morts et de blessés sur les routes.



**SCANNEZ LE QR CODE EN BAS DE LA PAGE POUR
ACCÉDER AUX INFORMATIONSSUR LA MINUSCA**



Scannez ici!



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA